

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Café-causerie «PLANTES ENVAHISSANTES» au chapiteau de l'île Lebel

Saint-Sulpice, le 16 septembre 2024 –

Vous souhaitez en savoir plus sur les espèces envahissantes, leur diversité, la menace qu'ils représentent sur les milieux naturels, ou leur contrôle? Le Comité ZIP des Seigneuries et ses partenaires vous convient à un café-causerie au chapiteau du parc de l'île Lebel le samedi 28 septembre de 9 h à midi.

L'ouverture de l'événement se fera dès 9h par une présentation des résultats du projet de contrôle du roseau commun à l'île Lebel. Vous pourrez ensuite circuler à travers quelques kiosques et notamment celui de la ville de Repentigny pour en apprendre davantage sur différentes perspectives liées à cette problématique. Vous pourrez mieux cerner comment vous impliquer pour contrer cette menace. La MRC de l'Assomption pourra vous renseigner également sur leur plan régional de protection des milieux naturels. Des visites guidées sur le terrain seront également proposées. Café et viennoiseries seront servis. Des sachets de semences de vivaces indigènes seront distribués.

Cet événement fait partie d'une initiative plus vaste de contrôle du roseau commun au parc de l'île Lebel. Un ambitieux projet qui a pu se mettre en œuvre grâce à la collaboration de précieux partenaires: le ministère de la Forêt de la Faune et des Parcs, RécréoNature Repentigny, la ville de Repentigny, la MRC de l'Assomption et l'UQAM.

L'ensemble du projet a été rendu possible grâce à la contribution financière 1) du Programme Interaction communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec 2) de la Fondation de la Faune du Québec et du ministère de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques du Québec par le biais du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes 3) de la ville de Repentigny par l'entremise de RécréoNature Repentigny 3) de la MRC de L'Assomption 4) du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent en collaboration avec Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime du Gouvernement du Québec.

-30-

Le Comité ZIP des Seigneuries est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, grâce à la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et des usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable.

Le **Fond d'action Saint-Laurent** est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages. <http://fondsdactionsaintlaurent.org/>

Le Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent du FASL est financé par le Gouvernement du Québec dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec, et par des partenaires privés dont les administrations portuaires de Montréal et de Québec.



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Renseignements :

Comité ZIP des Seigneuries

Sophie Lemire, directrice générale

Tél. : 450 559-5933

Courriel : dg@zipseigneuries.com

Site Web : www.zipseigneuries.com